

## DOSSIER DE PRESSE

### SÉCURITÉ

Les bons réflexes pour les départs en vacances

#### Sur la route

De nombreux vacanciers vont prendre la route pour ces congés d'été, l'occasion de rappeler les règles élémentaires de sécurité routière, notamment après le dramatique accident survenu il y a quelques jours.

La période estivale appelle en effet à des sorties en extérieur, avec des cyclistes circulant en file indienne et des randonneurs cheminant sur le bas-côté des routes. Les conducteurs de véhicules légers et de poids lourds doivent adapter leur conduite à ces usagers plus lents et plus vulnérables, en réduisant leur allure, et en évitant des dépassements et rabatteurs brutaux.

#### Les chiffres du 1<sup>er</sup> semestre dans le Gers

	01/01 au 03/07 2024	01/01 au 03/07 2025	Variation
Accidents	75	69	- 8 %
Blessés	98	78	- 20 %
Tués	9	10	+1

Même si l'accidentologie ne présente pas de variation par rapport à l'an passé, les forces de l'ordre déplorent un relâchement dans les comportements.

#### Retraits de permis [01/01 au 30/06]

	2024	2025	Balance
Alcool	121	146	+25
Vitesse	165	201	+36
Stupéfiants	143	151	+8
Autres	3	10	+7
Total	<b>432</b>	<b>508</b>	<b>+76</b>

Au premier semestre, les contrôles contre les conduites addictives (alcool et stupéfiants) et les excès de vitesse des usagers de la route ont donné lieu à plus de 500 mesures de rétention de permis, soit 76 de plus qu'à la même période en 2024 (+17,6 %).

### Service de la Communication Interministérielle et de la Représentation de l'État

## Des contrôles renforcés

Les forces de l'ordre restent pleinement mobilisées pour lutter contre les comportements à risque au volant. Ainsi, les opérations de contrôles vont s'intensifier sur le département, notamment durant toute la période des vacances scolaires et aucune tolérance ne sera accordée aux conducteurs dangereux.

## Une vigilance particulière

Afin de veiller à la sécurité de tous en ce début de vacances, le préfet du Gers appelle à un comportement responsable des automobilistes et à une plus grande vigilance sur :

- **Le port de la ceinture** : pour tous les passagers du véhicule
- **Le respect des pauses** : toutes les deux heures pour une durée de 15 à 20 minutes
- **Le respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité**
- **La consommation d'alcool avant de prendre le volant**
- **L'utilisation du téléphone au volant**
- **L'état du véhicule** : à vérifier avant de prendre la route (usure et pression des pneus, niveaux d'huile, liquides de frein et de refroidissement, etc.)
- **Le chargement du véhicule** : veillez à la bonne répartition des volumes et des poids et à préserver la visibilité. En cas d'utilisation d'une barre ou d'un coffre de toit ou d'un porte-vélos, ne pas faire dépasser son chargement à l'avant de la voiture et d'un mètre maximum à l'arrière

### **Attention à la surcharge des véhicules !**

- Moins de 5 % de surcharge au-delà du PTAC : 135 euros d'amende
- De 5 % à 20 % de surcharge : 135 euros d'amende, immobilisation du véhicule jusqu'à ce que son poids soit conforme (il va falloir faire du tri sur le bord de la route...)
- Plus de 20 % de surcharge : jusqu'à 1 500 euros d'amende (contravention de 5e classe donnant lieu à convocation devant le tribunal de police) et bien sûr immobilisation du véhicule.

### **Avant votre départ**

- Préparez votre itinéraire en vérifiant la météo, trafic, aires de repos...
- Munissez-vous du nécessaire de sécurité (triangle de signalisation, gilets rétro réfléchissants, trousse de secours, lampe de poche, etc.)

### **Pendant votre trajet**

- Respectez le Code de la route (limitations de vitesse, respect du corridor de sécurité, ...)
- Pensez à vous hydrater pendant le trajet.
- Informez-vous des conditions de circulation tout au long de votre trajet (en écoutant par exemple Autoroutes FM sur la fréquence 107.7.)

### **Deux-roues motorisés : bien rouler et se protéger**

A deux-roue motorisé, les équipements du véhicule et du conducteur sont la seule carrosserie pour se protéger en cas d'accident. Il est donc essentiel de porter les équipements obligatoires et recommandés, de bien gérer son positionnement sur la chaussée et son allure selon les conditions du revêtement routier.

Depuis le début de l'année :

- 15 accidents (4 cyclomoteurs + 11 motos) soit une présence dans 22 % des accidents corporels.
- 5 motards et 3 cyclomotoristes ont été hospitalisés et un motard décédé.

## Service de la Communication Interministérielle et de la Représentation de l'État

Tél. 05.62.61.43.67  
Portable. 06.07.18.25.31  
Mél. [pref-communication@gers.gouv.fr](mailto:pref-communication@gers.gouv.fr)

3, Place du Préfet Claude Erignac  
32000 AUCH



### La somnolence au volant : première cause de mortalité sur les autoroutes

- Dès les premiers signes de fatigue, arrêtez-vous et dormez une vingtaine de minutes.
- Évitez également de conduire aux heures où le risque de somnolence augmente sensiblement (entre 2 et 5 heures du matin).
- Même si vous vous sentez en forme, arrêtez-vous au moins un quart d'heure toutes les deux heures, et relaxez-vous avec des étirements, ou une petite marche.



### Faire les contrôles de base



### Les agents des routes

Ils nous protègent au quotidien sur le bord des routes et des autoroutes, et nous passons sans les voir. Leur métier : sécuriser et entretenir nos routes. Ils sont agents des services de l'État ou patrouilleurs des sociétés concessionnaires, gendarmes ou policiers, pompiers, urgentistes ou dépanneurs et risquent leur vie tous les jours. Certaines de ces personnes qui protègent nos déplacements sont blessées et parfois tuées.



Ces accidents sont malheureusement en augmentation ces dernières années, alors que le Code de la route impose depuis 2018 le respect d'un corridor de sécurité. À l'approche d'une intervention en cours sur la chaussée, les conducteurs doivent ralentir, s'écarter au maximum, si possible en changeant de voie. Cette règle est trop peu connue.

N'oublions pas les risques tous ces professionnels encourent pour nous protéger sur les routes. Un geste simple pour, à notre tour, les protéger : je ralentis, je m'écarte, j'évite le pire.

### Service de la Communication Interministérielle et de la Représentation de l'État

Tél. 05.62.61.43.67  
Portable. 06.07.18.25.31  
Mél. [pref-communication@gers.gouv.fr](mailto:pref-communication@gers.gouv.fr)

3, Place du Préfet Claude Erignac  
32000 AUCH

